



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Compte-rendu de la réunion du dimanche 7/02/2021

Présents : Patrice BEAUDEQUIN, Nadège BOURRACHAU, Erwana GANCEL, Cathy LETOREY, Patricia RONCIN, Catherine SAUVAGE, Guillaume ADE, Franck AUGER, Jean-Marie BOMMET, Gérard FEUILLIE, Frédéric LECESNE, Grégory MAINIER, Dominique MARY, Guy MORGAN, Pascal OGIER, Jérémy PILARD, Claude PONET, Hubert SAUVAGE, Stéphane TESSON, Jean-Jacques VASSEUR.

Ordre du jour :

➤ Mot du Président

La première séance du nouveau Comité Directeur s'ouvre à 10h en présence de tous ses membres. Patrice BEAUDEQUIN tient à remercier tous les membres du Comité Directeur élus au Molay-Littry de leur présence pour cette première réunion de l'année 2021, qui ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Il annoncera plus tard dans la journée les recommandations de la FFPJP annoncées lors de la Visioconférence du vendredi 5 février.

➤ Composition des différentes commissions

La séance du Comité Directeur commence par la désignation du Bureau Directeur et les responsables des différentes Commissions (voir **annexe jointe**).

Erwana GANCEL demande la mise en place d'une Equipe Technique Départementale (ETD) et en explique l'objet : aider le Comité Directeur et les Commissions dans le développement, la formation et le haut niveau. Cette mise en place acceptée par le Comité Directeur est de plus préférable lors des demandes de subvention.

➤ Point financier

Claude PONET a rencontré l'ancien Trésorier pour une transition des comptes. Au 31 décembre 2020, il serait resté à peu près 3000€, ce qui est peu suite à une année blanche.

Il lui semble important et les autres membres du Comité Directeur sont unanimes pour faire une réserve sur les comptes de l'année 2020 et de ceux de 2021 au jour de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2021. Cette réserve ne remet pas en cause la gestion de l'ancien comité, l'Assemblée Générale et les vérificateurs aux comptes ayant approuvé cette gestion.

A l'heure actuelle, et sur ce qui a été fourni par l'ancien Trésorier et les premiers recoupements bancaires, la situation financière est celle –ci :

- Les premières rentrées de licences (16200€), les affiliations (1520€), la subvention COVID (9000 €) font que le Comité possède actuellement 24 700€ sur le compte bancaire, 1300€ en espèces, et 527€ sur le livret.
- Cette somme reste encore insuffisante pour le fonctionnement de l'année, d'autant plus qu'il faudra rapidement reverser la part des licences (soit pour une licence 12€ pour la Fédération et 9€ pour le Comité Régional). Il semble donc important d'inciter les joueurs à reprendre une licence.

➤ National de l'année de Caen :

Au vu de la situation actuelle sanitaire et de la situation financière du Comité, il est décidé à l'unanimité de l'annulation du National de Caen pour 2021. Le Comité Directeur comprend la déception des clubs et des joueurs qui va s'ensuivre, mais doit tenir compte du déficit du dernier National (-3000 €), du coût de location du Parc des Expositions (19590€) et de la sécurité (4448€), du peu de joueurs ayant repris leur licence actuellement, sans oublier le manque de bénévoles prévisible. Un nouveau projet de National est à l'étude pour 2022 en extérieur, soit à la fin du printemps ou au début de l'été.

➤ Point sur la visioconférence avec la FFPJP du 5/02/2021 :

Le vendredi 5 février, le Président était en visioconférence avec la FFPJP. Le Président CANTARELLI a fait part des difficultés rencontrées par les Comités et le désarroi des joueurs ne pouvant pas jouer. Le Comité Directeur souhaite faire jouer au maximum les joueurs cette année, quand les conditions le permettront.

Pour l'instant, pas de compétition jusqu'au 14 mars et le calendrier national établi reste en vigueur. Si les compétitions reprennent, il sera donné priorité aux CDC et à la Coupe de France. La FFPJP souhaite maintenir les championnats de France Triplettes et Doublettes Mixtes au minimum.

➤ Avenir (local, compétitions, CDC ...) :

Le Comité Directeur va tout préparer pour être prêt en cas de redémarrage officiel. Il souhaite que les Présidents de Club motivent leurs joueurs à reprendre une licence, ce qui est sans doute déjà le cas.

Le coût du local s'élève actuellement aux environs de 10 000€ (loyer + charges) et les frais de fonctionnement à 8000€ (location du photocopieur, photocopies, cartouches, internet, assurances ...) minimum. Le propriétaire en raison des problèmes liés au COVID a accepté une réduction de moitié du loyer pour le premier trimestre.

Pour les 2€ d'augmentation de la licence, les membres du Comité Directeur ont bien noté l'agacement des clubs lors de l'AG du Molay-Littry ; les finances du Comité Directeur n'étant pas à l'heure actuelle suffisantes pour envisager sereinement 2021, il n'y aura pas de réduction du prix de la licence qui reste donc à 49€ ; par contre le Comité Directeur provisionnera ces 2€ pour un projet de développement.

Une décision rapide devra être prise pour les CDC : la Commission Sportive et Technique va s'attacher à poser les premiers jalons d'un CDC bien compliqué à organiser au vu du peu de licences reprises à l'heure actuelle.

➤ Statuts et RI :

L'année 2021 permettra une relecture des statuts et une mise à jour du Règlement Intérieur. Toutes les commissions pourront y participer et y indiquer les informations essentielles. Celles-ci devront être relayées auprès des clubs, et votées en Assemblée Générale.

➤ Questions diverses :

Beaucoup de questions ont été posées : les différentes Commissions se les sont appropriées et travailleront dès que possible pour y répondre.

Le Comité Directeur a choisi un nouveau logo (en tête de ce compte-rendu) et un slogan pour cette mandature : « Les nouveaux conquérants ; la pétanque autrement »

La séance est levée à 17h couvre-feu oblige.

Le Secrétaire Général
H.SAUVAGE

Le Président
P.BEAUDEQUIN